

En 2016, le RSI compte près de 523 100 bénéficiaires d'une prise en charge des soins au titre d'une affection de longue durée (ALD 30).

Les ALD 30, soient les affections figurant sur la liste des pathologies, représentent 95 % de l'ensemble des ALD. Cinq ALD regroupant les pathologies cardiaques, le diabète et les tumeurs représentent près de 70% des effectifs et 60% des dépenses d'ALD.

Les dépenses des patients en ALD représente 63 % des dépenses et constituent le principal moteur de la croissance des dépenses.

### CHIFFRES ESSENTIELS

**523 100** personnes en ALD 30 en 2016

13 % de la population protégée  
65% d'hommes/ 35% de femmes  
28 820 personnes prises en charge au titre d'une ALD hors liste (ALD 31)

4 000 au titre d'ALD multiples (ALD 32)  
724 300 affections toutes ALD confondues  
1,3 ALD30 par bénéficiaire en moyenne

### La population en affection de longue durée progresse de façon plus dynamique en 2016

Près de 523 100 personnes sont exonérés du ticket modérateur au titre d'une ALD 30, un effectif en progression de 3,5 % en 2016, une évolution plus dynamique que celle enregistrée en 2015 (+1,8 %).

En moyenne, chaque personne exonérée au titre d'une ALD 30 est atteinte de 1,3 affection. On recense ainsi 684 800 ALD 30 (724 300 ALD tous motifs confondus). L'augmentation des affections s'accélère nettement en 2016, de 2,8 %, après une période de forte décélération de 2011 à 2015 (en moyenne de 0,5 % par an) résultant notamment de la suppression de l'hypertension artérielle sévère (ALD 12) de la liste des ALD30 en 2011. Cette dynamique est en partie due à l'accès facilité à l'ALD 30 de certaines affections dans le cadre de la déclaration simplifiée mise en place en 2016 (les premières demandes ont progressé de 11,3 % en 2016).

Le nombre de patients en ALD 30 progresse alors que la population protégée décline. Ceci s'explique principalement par le vieillissement de la population, les ALD concernant plus fréquemment les personnes âgées. La part des patients pris en charge au titre d'une ALD 30 s'établit à 13 % de la population protégée, en progression d'un point par rapport à 2015.

### Cinq affections concentrent 70 % des ALD 30

Sur les 30 affections de la liste, cinq groupes d'affections constituent 70 % des ALD, le diabète et les tumeurs représentent à eux seuls près de 40 % des affections. Ces deux groupes ont contribué pour moitié à l'augmentation du nombre total d'ALD en 2016. Le diabète, qui constitue la première affection prise en charge depuis 2011 devant le cancer, progresse de manière dynamique depuis plusieurs années même si sa croissance tend à décélérer, +3,5 % en 2016, après une progression moyenne de 4,3 % par an de 2012 à 2015 et 7,5 % par an de 2008 à 2012. Les tumeurs progressent de 3,1% en 2016 après avoir décliné de 2011 à 2015 (-2,4 % en moyenne par an).

Viennent ensuite les maladies coronaires (13,9 % des affections), les pathologies cardiaques (10,2 %) et les artériopathies chroniques (5,2 %) qui progressent plus rapidement que l'ensemble des affections.

1. Le dispositif des ALD vise à réduire la charge financière des assurés souffrant d'une maladie longue et coûteuse. Les assurés bénéficient d'une prise en charge à 100 % par l'Assurance maladie de leurs dépenses de soins en rapport avec leur ALD (dans la limite des tarifs opposables). Introduit dès 1945 au titre de quatre maladies (cancer, tuberculose, poliomyélite, maladie mentale), ce dispositif concerne actuellement plus d'une trentaine de groupes de pathologies.

Tableau 1 : nombre de bénéficiaires d'ALD au 31 décembre 2016

	Nombre de bénéficiaires	Variation 2016/2015
ALD 30*	523 077	3,5%
ALD hors liste* (31)	28 820	-0,1%
Pathologies invalidantes* (32)	4 028	-3,3%

\*ALD 30 : affections figurant sur la liste des 30 affections, établie par décret, comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, ALD hors liste (31) : ALD ne figurant pas dans le décret, ALD multiples : plusieurs ALD, 30 et/ou hors liste.

Champ : France entière.

Source : RSI, 2017.

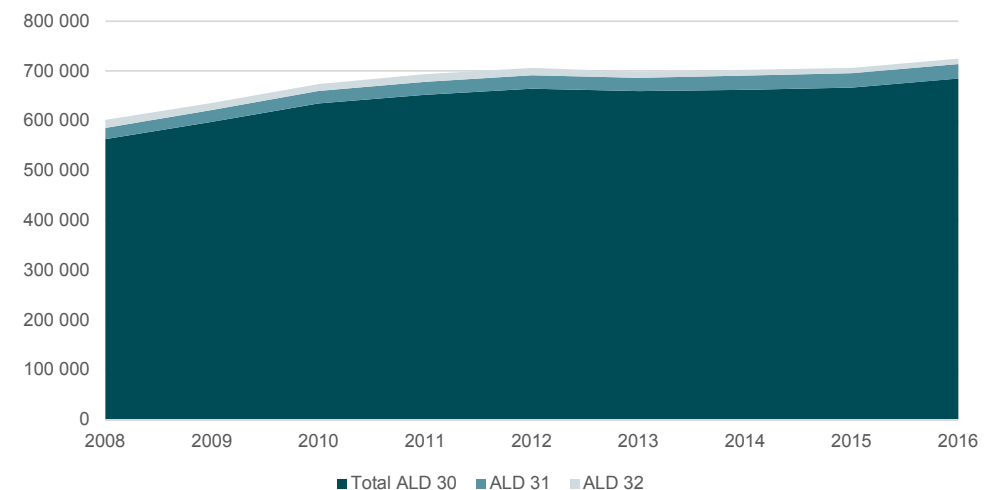
Tableau 2 : nombre et évolution des principales ALD 30 en 2016

Groupe ALD	Nature de l'affection (ALD 30)	Nombre d'ALD au 31/12/2016		
		Effectifs	Structure	Variation 2016/2015
8	Diabète de type 1 et diabète de type 2	155 535	22,7%	3,5%
30	Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	117 645	17,2%	3,1%
13	Maladie coronaire	95 409	13,9%	3,1%
5	Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	70 152	10,2%	4,9%
3	Artériopathies chroniques avec manifestations cliniques ischémiques	35 604	5,2%	4,1%
Total des 5 premières ALD		474 345	69,3%	3,6%
Total ALD 30		684 846	100%	2,8%
Total ALD (30, 31, 32)		724 307		2,4%

Champ : France entière.

Source : RSI, 2017.

Graphique 1 : évolution du nombre d'ALD depuis 2008



Champ : France entière.

Source : RSI, 2017.

## Les hommes représentent 65 % des personnes en ALD30

Les hommes représentent 65 % des bénéficiaires d'une prise en charge en ALD 30. Le diabète reste la pathologie la plus fréquemment prise en charge chez les hommes, suivi des coronaropathies. Parmi les pathologies cancéreuses, le cancer de la prostate représente 37 % des cancers chez l'homme.

Chez les femmes, qui représentent 35 % des bénéficiaires, ce sont les pathologies cancéreuses qui sont en tête des ALD (plus d'une affection sur cinq) avec notamment le cancer du sein qui représente 50 % des cancers chez la femme.

## Les ALD hors liste (ALD 31) et poly-pathologies invalidantes (ALD 32)

28 820 personnes sont exonérées du ticket modérateur au titre d'une ALD hors liste (31) en 2016, un effectif stable par rapport à 2016. Un peu plus de la moitié sont des hommes.

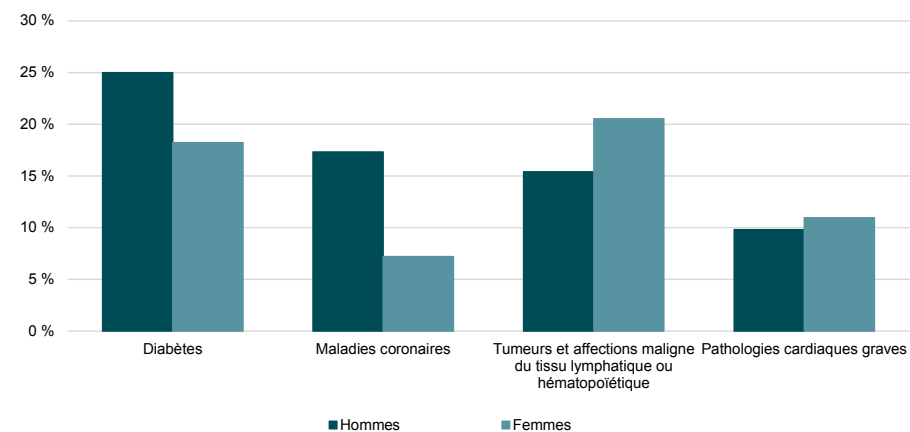
4 028 personnes sont exonérés du ticket modérateur au titre d'une ALD poly-pathologies invalidantes (32) en 2016, en recul de 3,3 % par rapport à 2015. Deux tiers des bénéficiaires sont des femmes.

## Les dépenses de soins en ALD représentent 63 % des dépenses totales

Les dépenses de soins remboursées à des personnes en ALD représentent 63 % des dépenses de soins en 2016. Les pathologies cardio-vasculaires, les tumeurs et le diabète représentent 60 % de ces dépenses.

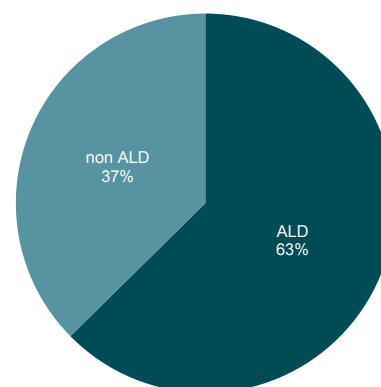
En effet, le montant moyen remboursé par l'Assurance maladie au titre d'une ALD est très nettement supérieur à celui d'une prise en charge aux taux usuels (en moyenne dix fois plus en soins de ville). Dès lors, l'évolution de la population en ALD est l'un des moteurs de la croissance des dépenses, à l'instar des autres régimes d'assurance maladie.

Graphique 2 : répartition des ALD les plus fréquentes par sexe, en 2016



Source : RSI, 2017.

Graphique 3 : Structure des dépenses remboursées en 2016 selon le statut du patient



Champ : France entière, dates de soins.  
Source : RSI, 2017.